



Voiture gagee par huissier

Par **filac72**, le 12/08/2009 à 19:34

Bonjour,

suite à des problèmes financiers un huissier est venu m annoncer que ma (seule) voiture est gagée .

ma question est donc peuvent ils me la saisir et que puis je faire pour la garder ?

merci d avance

Par **Solaris**, le 12/08/2009 à 20:27

Bonjour,

Pour éviter la saisie effective du bien, trouvez un arrangement (un échéancier) avec l'huissier de justice.